



AGENDA

16 MARS

THÉÂTRE

La compagnie de l'Union familiale vous propose « Tout le plaisir est pour vous », une comédie de Ray Cooney et John Chapman tous les weekends du 16 mars au 14 avril (20h30 le samedi, 15h le dimanche).

Tarifs : 12 € adultes / 8 € jeunes.

Réservation au 06 40 43 00 56 du lundi au vendredi de 14h à 18h.

www.theatre-uf-ezanville.com

18 MARS

CONFÉRENCE SANTÉ SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ezanville vous propose une conférence sur « Le rôle de l'alimentation pour prévenir certains problèmes de santé » animée par le Dr Besse, le lundi 18 mars à 14h30 en mairie.

Entrée libre. Renseignements et inscriptions CCAS 01 39 35 44 97.

19 MARS

CÉRÉMONIE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Rendez-vous à 10h devant le monument aux morts du cimetière d'Ezanville.

19 MARS

RÉUNION D'INFORMATION RETRAITE

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) organise une réunion d'information sur la retraite personnelle, la pension de réversion et le minimum vieillesse le mardi 19 mars de 9h30 à 12h en mairie, salle du conseil municipal.

Entrée libre - Réservé aux + de 58 ans.

Sur inscription au C.C.A.S. au 01 39 35 44 97.

24 MARS

BRADERIE BABY-JUNIOR

L'association Pom d'Happy organise une braderie baby-junior où vous pourrez trouver des objets de puériculture, des jouets, des livres pour enfants ou encore des vêtements. De 10h à 18h, salle polyvalente du Complexe de la Prairie.

30 MARS

ZUMBA - CARNAVAL

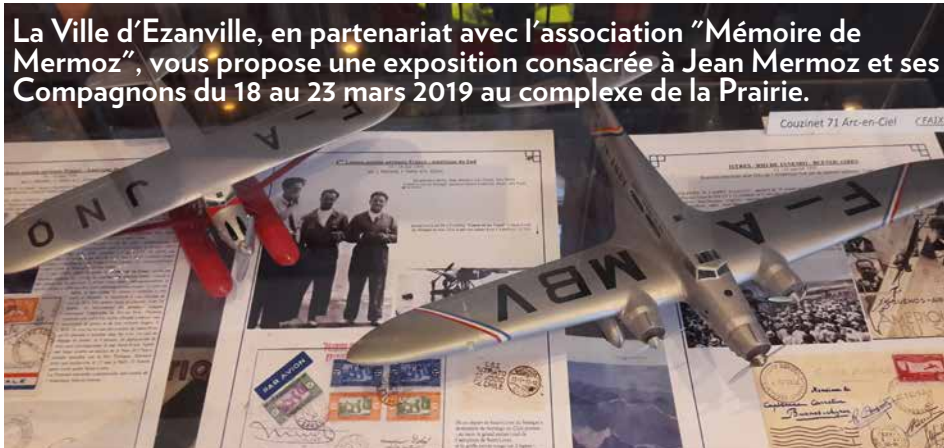
L'association des Jardins d'Alain organise une soirée caritative au profit de l'association Les amis de Mattéo. Au programme zumba-carnaval et repas poulet coco à 19h30 au complexe de la Prairie.

Tarifs : 12 €/adhérent et 15 €/non-adhérent, 10 €/ - 12 ans. Sur réservation.

06 75 25 44 40 / contact@lesjardinsdalain.fr

EXPOSITION : MERMOZ, UN AVIATEUR DE LÉGENDE

La Ville d'Ezanville, en partenariat avec l'association "Mémoire de Mermoz", vous propose une exposition consacrée à Jean Mermoz et ses Compagnons du 18 au 23 mars 2019 au complexe de la Prairie.



L'exposition retrace la vie passionnante de Jean Mermoz, aviateur français né en 1901 et mort en 1936 après avoir disparu dans l'Atlantique au large de Dakar. En 1924, il est embauché à Montaudran Toulouse par le célèbre Daurat, Directeur de la CGEA (Lignes Aériennes Latécoère) pour vivre sa passion et la grande aventure. Il réussit plusieurs vols long-courriers au-dessus des déserts, comme Toulouse-Saint-Louis du Sénégal. Ses exploits continuent et rien ne le freine, pas même des accidents de moteur. Après les déserts, Mermoz veut traverser l'Atlantique et effectue un vol de plus de 20 heures reliant le Sénégal et le Brésil, le tout à bord d'un seul et même hydravion, chose quasi-impossible à l'époque. Il reproduit le vol plusieurs fois, en reliant différentes villes de chaque côté de l'Atlantique. Mais le 7 décembre 1936, Mermoz et ses coéquipiers disparaissent. L'hydravion la Croix-du-Sud s'est écrasé en mer.

La France, ainsi que plusieurs pays d'Amérique du Sud, lui rendent hommage régulièrement depuis ce tragique accident. Le dernier hommage date de décembre dernier. La Mairie de Toulouse a inauguré une magnifique création dite « l'Envol des Pionniers » sur l'ex Site Latécoère de Montaudran à Toulouse en l'honneur du Premier vol commercial Toulouse Rabat, ancêtre de la création successive des Lignes Aériennes Latécoère, de la mythique Aéro-postale et d'Air France. Le Val d'Oise, cher à l'aviateur, était présent à cette cérémonie et représenté par l'association « Mémoire de Mermoz », qui propose l'exposition à Ezanville.

DES RACINES VAL D'OISIENNES

En effet, Jean Mermoz, le célèbre aviateur que ses Compagnons appelaient l'Archange, a vécu dans le Val d'Oise à Pontoise, rue de la Cou-

tellerie, où sa mère était infirmière à l'Hôpital militaire. Puis, à la fin de sa période militaire en Syrie, en recherche d'emploi, il est venu pour Pathé mener une « cascade » sur l'Oise entre l'Isle Adam et Mériel, simulant l'accident d'un vieil avion. Enfin, il visitait souvent son oncle et sa tante instituteurs à Ermont.

UNE EXPOSITION PASSIONNANTE

L'exposition retrace tous ces souvenirs et nous remémore le temps où le ciel était Français à travers des hommes ayant conduit, ensemble, l'une des dernières aventures collectives française : l'Aéropostale.

À travers une vingtaine de panneaux d'Air France de belle facture, vous découvrirez tout le parcours personnel et professionnel du pilote mais également les diverses lignes aériennes de l'époque. Des documentaires Air France, FR3 et BBC seront diffusés en continu dans une pièce réservée à cet effet.

Des anciens avions seront exposés dans des vitrines par l'association « Le Nouveau Souffle de l'Arc-En-Ciel ». Cette association, composée et animée par des passionnés, a mis en chantier une idée formidable : reconstituer et faire voler un Arc-En-Ciel (avion de Mermoz) !

Des ouvrages et quelques souvenirs seront également en vente.

INFOS PRATIQUES

Du 18 au 23 mars 2019 au complexe de la Prairie, 21 rue de Condé, 95460 Ezanville. Entrée libre :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 18h



ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS,
CHERS AMIS,

Aux grands problèmes, les grands débats. L'un est organisé par le chef de l'État pour répondre aux questions posées par la population, et en particulier par les Gilets jaunes, facteur déclenchant de la jacquerie en France entière. L'autre est organisé à l'initiative d'Aéroports de Paris (ADP) pour discuter du bien-fondé de la construction d'un quatrième terminal à Roissy-Charles de Gaulle.

Je n'ai aucun doute sur l'obligation qu'aura le Chef de l'État de prendre en compte les résultats de son Grand Débat et de l'analyse des cahiers de doléances. Il est donc probable qu'un effort sera fait pour les retraités, du moins pour certains. Le SMIC sera probablement augmenté. Seront certainement déçues, les catégories moyennes, car ce que l'on donne à certains devra être pris ailleurs. Nous entrons donc dans une période d'attente. J'espère que le calme va revenir, mais il est à craindre que les troubles pourraient reprendre brutalement en cas de grande déception. Depuis le 15 janvier, la Ville d'Ézanville a mis à la disposition de tous un cahier de doléances et de propositions en mairie et sur son site internet. Je tiens à remercier les Ezanvillois qui ont abondé ces deux supports jusqu'au 20 février. Date à laquelle nous avons dû envoyer, sur demande de la Préfecture, toutes les contributions afin qu'elles soient collectées et traitées avant remise au Chef de l'État. Nous avons eu le temps de faire une analyse rapide de ce qui a été recueilli à Ézanville. Il en ressort que 33 % des Ezanvillois s'inquiètent de leur pouvoir d'achat et argumentent à ce sujet, 24 % critiquent l'organisation de l'État et des collectivités publiques, 20 % veulent une réforme de la fiscalité, 13 % souhaitent qu'on leur donne la possibilité de s'exprimer plus souvent et entre autres par un référendum, enfin 10 % seulement ont des préoccupations écologiques. Nous pourrions bientôt comparer ces résultats avec ceux de la France entière. Toujours dans le cadre du Grand Débat National, une réunion publique a été organisée à Ézanville le 23 février. Une cinquantaine de personnes était présente dont une petite dizaine d'élus communaux. Cette participation est faible. Je crains fort que cela veuille dire que nos concitoyens ne pensent pas être écoutés. Mais il fallait le faire.

Concernant le résultat de la concertation proposée par ADP, je suis beaucoup plus réservé sur son utilité, surtout quand on a lu le document de présentation du projet qui a été transmis entre autres à tous les élus. Inutile de penser comme les plus crédules que, comme à Nantes, la construction du terminal 4 sera annulée et que les prochains modèles Airbus seront équipés de moteurs électriques silencieux et non polluants. :-)

Le 31 janvier, nous avons présenté en Conseil municipal, le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans lequel nous avons annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du taux des impôts locaux et fonciers. Cela signifie que la part communale ne variera pas, mais il se peut que les taxes décrétées par le gouvernement augmentent. Vous voudrez bien ne pas nous en tenir responsables. Ce budget 2019 sera présenté en détail dans l'Ézanville infos du mois d'avril.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



QUALITÉ DE VIE

PROJET DE RÉALISATION DU
NOUVEAU TERMINAL 4 DE
L'AÉROPORT DE ROISSY-CDG

Le Groupe ADP a lancé une concertation préalable publique depuis le 12 février pour la construction d'un 4^e terminal passagers. Si la commune d'Ézanville sera amenée à exprimer son avis sur le projet dans le cadre de cette concertation, il convient dès aujourd'hui de poser les enjeux du débat. À cette occasion, le Conseil municipal a voté une motion lors de la séance du 31 janvier.

Le projet du Terminal 4 et le développement de la plateforme aéroportuaire consistent en la construction d'un ensemble de bâtiments, de voies de circulation et de réseaux de desserte routière et ferrée interne à la plate-forme, destinées à répondre au trafic aérien croissant. Les capacités d'accueil du Terminal 4 et de la plateforme aéroportuaire seront, à terme, de l'ordre de 35 à 40 millions de passagers par an. Selon le calendrier prévisionnel, les travaux débuteront en 2021 et le Terminal 4 devrait être totalement opérationnel à l'horizon 2037. Le chantier devrait se dérouler en plusieurs phases et l'ouverture du nouveau bâtiment fera l'objet de mises en service successives.

UN TRAFIC EN CONSTANTE
AUGMENTATION

Depuis sa mise en service en 1974, l'aéroport a connu une croissance constante :

- 35,3 millions de passagers par an en 1997,
- 56,8 millions de passagers par an en 2007,

- 69,5 millions de passagers par an en 2017, représentant 482 700 mouvements d'avions (décollages et atterrissages) sur la plate-forme.

Après un long débat, le projet de réalisation d'un 3^e aéroport international en région parisienne a été abandonné au profit du doublement des pistes de l'aéroport de Roissy, ouvrant ainsi la voie à un accroissement substantiel du trafic aérien sur la plate-forme, le chiffre de 100 millions de passagers étant déjà évoqué à la fin des années 1990 comme un objectif à l'horizon 2040.

À ce titre, le projet de terminal 4 peut être considéré comme le prolongement logique des mesures mises en œuvre jusqu'ici par l'État pour que l'aéroport de Roissy absorbe l'accroissement du trafic aérien de et vers Paris, le développement de l'aéroport d'Orly ayant été stoppé et un couvre-feu nocturne instauré. Cette considération n'exclut pas cependant d'en contester l'opportunité, la pertinence et la légitimité au regard des intérêts des communes environnantes et de leurs habitants.

INCIDENCES DE L'AÉROPORT ACTUEL DE ROISSY SUR L'ENVIRONNEMENT DIRECT

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

L'activité économique générée par l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle représenterait près de 250 000 emplois directs et indirects et plus de 20 milliards d'Euros de valeur ajoutée.

Même si certains experts considèrent que le développement de l'activité de l'aéroport générerait près de 1 000 emplois nouveaux par million de passagers supplémentaires, ces estimations demeurent largement hypothétiques.

Quoi qu'il en soit, on constate que le dynamisme économique de l'aéroport ne profite pas de manière égale sur tout le territoire environnant. On estime par exemple que seuls 3 % des emplois directs et indirects générés par la plate-forme sont occupés par des habitants de l'Est du Val d'Oise. Ainsi le développement constant de l'activité de l'aéroport n'a eu aucun impact sur le taux de chômage que connaissent les communes de ce territoire, et rien ne prouve qu'il en aurait plus à l'avenir.

Enfin, on conviendra que si la plate-forme est en elle-même un vecteur d'attractivité pour le développement économique, sa portée se limite aux secteurs bénéficiant d'une bonne desserte en infrastructures de transports et d'une réelle proximité.

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

L'impact environnemental de l'aéroport est évident. Ainsi dans son rapport sur la qualité de l'air à proximité des aéroports de Roissy et du Bourget publié en février 2018, AirParif montre clairement une très mauvaise qualité de l'air sur le site de la plate-forme de Roissy et des axes la desservant, notamment l'autoroute A1, avec des niveaux de pollution similaire au cœur de Paris.

Cette pollution concerne tant l'activité aérienne elle-même que l'activité économique induite et les déplacements depuis et vers la plate-forme. Il ne fait nul doute que cette problématique s'aggravera au moins proportionnellement à la croissance de l'aéroport Charles-de-Gaulle, sinon plus, dans l'hypothèse où aucune mesure forte ne soit prise permettant d'éviter une congestion totale des réseaux arrivés à saturation.

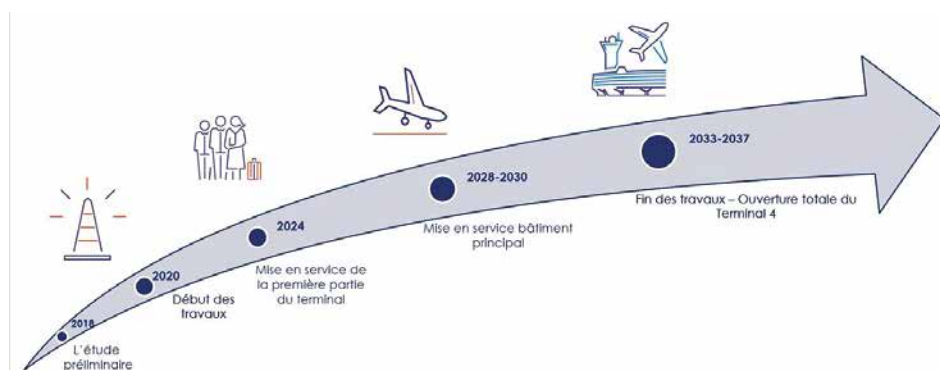
L'activité de l'aéroport a également un impact en termes de nuisances sonores.

Si le projet présenté par ADP concernant le terminal 4 n'évoque pas une augmentation du volume de bruit, il est évident que l'accroissement du trafic aérien qu'il va générer augmentera substantiellement le nombre de survols des territoires environnants, la répétitivité des survols étant un facteur de gêne aussi important que le volume de bruit généré par chacun d'eux. Dans ces conditions, la question des vols de nuit devient de plus en plus prégnante.

SUR LE PLAN SOCIÉTAL

Impact des survols d'avions sur les valeurs immobilières : il est rappelé que de nombreuses études, notamment celle réalisée par l'Université de Cergy Pontoise en 2015, ont démontré concernant l'aéroport de Roissy des effets paradoxaux : si son activité croissante a fortement valorisé l'immobilier des secteurs riverains péri-urbains à dominante d'habitat individuel non impactés par les survols, les zones survolées ont connu une baisse constante des valeurs des biens immobiliers.

Par ailleurs, de nombreuses études, initiées aux États-Unis, aux Pays-Bas, mais aussi en France ont démontré l'impact négatif évident de l'exposition au bruit des avions sur les résultats scolaires des élèves dans les zones de survol.



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION JUSQU'AU 12 MAI 2019 !

> EN LIGNE

Durant toute la phase de concertation, vous êtes invité à exprimer votre avis sur le projet sur le site internet <https://terminal4-cdg.groupeadp.fr/>. Le Groupe ADP s'engage à formuler un retour aux avis appelant une réponse.

> AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Plusieurs réunions publiques sont prévues dont le **lundi 25 mars à 20 h la Salle des Fêtes d'Eaubonne**. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire à cette adresse : Terminal4-cdg@adp.fr. Des ateliers, cafés participatifs, stands d'information au sein des terminaux de l'aéroport seront aussi organisés.

Motion proposée par la majorité du Conseil municipal lors de la séance du 31/01/2019

Ces éléments exposés, le Conseil Municipal d'Ezanville :

1°/ Demande que la concertation concernant le projet du terminal 4 de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle intègre des études d'impact de l'accroissement prévu de l'activité de l'aéroport en termes de pollution atmosphérique, d'augmentation du trafic ferroviaire et routier, de santé pour les populations riveraines, et d'évolution du marché de l'immobilier dans le respect des objectifs de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique prescrits par l'accord de Paris sur le climat.

2°/ Considère que le projet du nouveau terminal T4 est d'ores et déjà inacceptable s'il n'intègre pas les éléments suivants :

En termes de déplacement et de transports en commun, la réaffirmation par l'État de la priorité, sur tout autre projet, de **l'amélioration des lignes Transilien et RER actuelles, et la recherche de solutions innovantes pour les liaisons multimodales** à développer entre l'ouest de la Plaine de France vers l'est du Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis, En termes de nuisances sonores, **l'engagement de mesures concrètes visant à la limitation effective des vols de nuit sur Roissy Charles-de-Gaulle, et l'augmentation substantielle des moyens consacrés à l'insonorisation des logements survolés**, ainsi que des mesures scientifiques dans le secteur soumis aux règles de protection des sites et monuments historiques,

En termes de développement économique et d'emploi, **d'engagements concrets pour faciliter l'accès aux emplois de la plate-forme de Roissy pour les populations de l'Est du Val d'Oise**, assorties d'offres de formation ambitieuses, En termes de soutien au marché immobilier, **des actions renforcées de lutte contre la chute des valeurs immobilières et de résorption des habitats indignes.**

3°/ Décide d'informer largement les habitants (es) d'Ezanville sur le projet du nouveau terminal T4, de les appeler à soutenir les revendications portées par le Conseil municipal et à participer massivement à la consultation publique à venir,

4°/ Mandate ses représentants au sein des différents organismes à défendre les arguments développés dans la présente motion,

5°/ Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour engager avec les représentants de l'État, d'Aéroport de Paris et de la région Ile-de-France toute discussion visant à faire valoir le point de vue de la commune d'Ezanville et de ses élus.

SPORT

EZANVILLE LABELLISÉE VILLE ACTIVE & SPORTIVE

Le 8 février dernier, la Ville a reçu le label « Ville Active & Sportive » pour sa politique volontariste promouvant l'activité physique et sportive à destination du plus grand nombre.



Le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) et l'UNION sport & cycle, sous le patronage du Ministère des Sports. L'objectif du label est de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques sur un territoire, sous toutes ses formes, et accessibles au plus grand nombre. C'est le Comité de Labellisation, constitué d'acteurs du secteur sportif choisis par le CNVAS, qui attribue le label à une ville candidate. À partir du dossier de candidature et des critères fournis dans le cahier des charges, le Comité donne une note qui détermine le niveau attribué, symbolisé par un laurier.

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PROXIMITÉ INNOVANTES

La Ville d'Ezanville a ainsi reçu son 1er laurier. Le jury a apprécié ses infrastructures sportives de proximité et plus particulièrement la mise en place du parcours santé dans le parc de la Fresnaye et de la Coulée Verte qui s'adapte au caractère majoritairement libre et autonome de la pratique physique et sportive actuelle.

Au total ce sont 377 villes labellisées sur tout le territoire Français, métropole et Outre Mer, dont 42 villes d'Île de France et 9 villes du Val d'Oise (Argenteuil, Attainville, Eaubonne, Enghien les Bains, Ezanville, Gonesse, Mery sur Oise, Saint Brice et Taverny). Le label est valable 3 ans.

Des plaques mentionnant le label et qui seront installées aux entrées de ville, ont été remises à M. Pierre Grégoire, adjoint au Maire

en charge des Sports par Madame La Ministre des Sports Roxana Maracineanu le 8 février dernier à Angers.



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ENCOURAGER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE ET SENSIBILISER À L'OLYMPISME

Dans le droit fil de la motion de soutien pour les jeux Olympiques de 2024 votée au Conseil Municipal du 23 juin 2016, la Ville d'Ezanville s'implique concrètement pour encourager l'accès à la pratique sportive et à la sensibilisation aux valeurs de l'olympisme.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune d'Ezanville est attachée, c'est pourquoi cet engagement se traduit notamment par différentes actions en direction du jeune public qui évolue au sein des différentes structures d'accueil de la ville.

Le programme des activités proposées sera le suivant (ces propositions ne sont pas exhaustives) :

- Activités destinées à sensibiliser les enfants à l'esprit sportif et aux valeurs olympiques,
- Expositions CNOF sur l'olympisme déclinées sur les thèmes du relais de la flamme, les femmes dans le sport, l'histoire des jeux...,
- Intervention d'un ou de plusieurs sportifs de haut niveau dans les lieux d'accueil des enfants

Toutes ces activités sont facilement réalisables, elles nécessiteront l'engagement du tissu associatif sportif et culturel en partenariat avec les services municipaux notamment le pôle socio éducatif.

ACTUALITÉS

SIGIDURS : "LA SEMAINE DU JARDIN DURABLE"

En mars, le Sigidurs vous donne rendez-vous à La Semaine du compostage renommée la Semaine du Jardin Durable à l'occasion de ses 10 ans. Au programme : distribution de compost, broyage de branches, récupération de produits phytosanitaires et en cadeau découvrez notre nouvel ouvrage « guide du jardin durable ».



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST EN DÉCHÈTERIE

- Le vendredi 15 et samedi 16 mars, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres
- Le vendredi 22 et samedi 23 mars, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval

La distribution est réservée aux habitants, munis de leur badge d'accès ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), qui pourront à nouveau profiter de ce service. Le Sigidurs offrira 20 kg de compost en sac par foyer*. Il sera également proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles. Pensez à vous munir d'un contenant.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations), dans la limite des stocks disponibles.



OPÉRATION BROYAGE DE BRANCHES EN DÉCHÈTERIES

Si vous souhaitez obtenir du broyat, c'est-à-dire réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin, retrouvez-nous :

- Le mardi 19 mars sur la déchèterie de Sarcelles
- Le mercredi 20 mars sur la déchèterie de Louvres

Ce sera également l'occasion de bénéficier d'informations sur l'utilisation du broyat et plus largement sur les bonnes pratiques autour du jardin durable.

Quelques règles à respecter lors de l'opération :

Diamètre maximal des branches : 8 cm

Pas de cailloux, terre, pelouse, mauvaises herbes, feuilles, tiges métalliques...

Munissez-vous d'un contenant pour repartir avec le broyat obtenu.



LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis janvier, les produits phytosanitaires sont interdits dans les jardins et les espaces verts. Nous vous invitons donc à venir les déposer en déchèterie.

Pour information, un produit phytosanitaire est utilisé pour traiter les végétaux contre des maladies ou des insectes. Il peut prendre la forme d'antiseptiques, d'herbicides, d'insecticides, etc. Les produits phytosanitaires font partie de la famille des pesticides.

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Le mois dernier, nous vous informions de l'organisation par le Maire d'un Grand Débat, à la demande du gouvernement, le 23 février au complexe de la Prairie. Nous signalions aussi qu'on ne se précipitait pas pour participer à l'organisation et à accepter d'y prendre la parole. En effet, les élus et les militants de La République En Marche, sont pour la plupart peu habitués à ce type d'exercice. Il n'est pas certain qu'ils aient des convictions profondes et qu'ils soient prêts à prendre des risques politiques en affrontant les mécontents qui s'expriment de manière véhémement. C'est la raison pour laquelle ils ont demandé à Monsieur le Maire d'organiser le débat, d'accueillir les Ezanvillois et de trouver les animateurs. Cela a été fait, le Maire avait prévu une centaine de participants, seules cinquante personnes sont venues débattre. Nous y avons reconnu une grande quantité des opposants à la majorité municipale depuis plus de vingt ans. Nous supposons qu'ils voient là l'occasion de se venger de M. Macron qui a laminé leurs candidats aux dernières élections législatives. Ils ressortent le nez du terrier et reprennent espoir. Mais un débat est un débat, même quand il doit se faire entre soi.

Merci en premier lieu à ceux qui ont accepté de venir aider le Maire et à prendre la responsabilité d'une table et d'un thème, merci aux rapporteurs. Et en second lieu, merci à toutes les personnes qui se sont déplacées, sans oublier nos amis de la mairie d'Ecouen, qui ont retrouvé là beaucoup de leurs amis politiques.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

T4, NON MERCI

Nous avons proposé au conseil municipal du 31 janvier une motion s'opposant à l'extension de l'aéroport.

La majorité a maintenu son texte, inspiré très largement de celui de Villiers le Bel, qui ne s'oppose pas au projet du terminal 4 et se contente de demander des aménagements. Nous avons refusé de participer au vote de cette motion. Il faut être très ferme dans le refus de ce projet qui va dégrader davantage notre qualité de vie et porter atteinte à l'environnement.

Pour info, les conclusions que nous avons présentées :

- considérant que l'ensemble des habitants d'Ezanville subit les nuisances de l'Aéroport Roissy Charles de Gaulle,
- considérant que les problématiques liées au bruit et à la qualité de l'air ont des impacts importants sur la santé, confirmés par les instances européennes,
- considérant la récente décision du gouvernement suite à l'abandon du projet de Notre Dame des Landes d'interdire le décollage et l'atterrissage des vols de nuit de 23h à 6h à l'aéroport de Nantes,
- considérant que la décision de l'état d'interdire les vols de nuit à Orly entre 23h et 6h a été prise dès 1968,
- considérant la décision d'aéroports internationaux comme celui de Francfort, 3e aéroport européen, d'interdire les vols de nuit,
- considérant l'indispensable équité nécessaire entre tous les citoyens,
- considérant la volonté de création du terminal T4 de CDG,
- considérant la volonté du gouvernement de privatisation d'ADP,

- 1 : demande la suppression de tous les vols de nuit de 23h à 6h de l'aéroport CDG,
- 2 : demande l'interdiction de vol des avions les plus bruyants
- 3 : demande l'arrêt de la privatisation d'ADP pour que l'état puisse garder la possibilité d'intervenir sur tout projet futur d'ADP,
- 4 : demande l'arrêt du projet d'extension de l'aéroport CDG avec la création du Terminal T4.

Puisqu'aucun débat public n'est prévu à Ézanville sur le T4, intervenez massivement à l'adresse "terminal4-cdg.groupeadp.fr" ou sur les cahiers de doléances. Prenez la parole !

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Lors du dernier conseil municipal, une motion contre l'extension de l'aéroport Charles de Gaulle a été soumise au vote. Nous en rappelons le contexte : un projet de construction d'un 4^e terminal est en cours, qui permettrait d'augmenter le trafic de 40 millions de voyageurs supplémentaires à l'horizon 2024. Ainsi, l'aéroport devrait alors accueillir 38 % d'avions en plus et passer de 1300 vols par jour actuellement, à près de 1800 vols. ADP se défend en indiquant que cette évolution est inéluctable, en parfaite adéquation avec celle du trafic mondial aérien, qui va augmenter de 3,6 % par an ces prochaines années. En outre, elle précise que cette extension permettra la création de 50 000 emplois et que les avions « nouvelle génération » émettront moins de bruit. Une phase de concertation est lancée par ADP du 12 février au 12 mai, nous nous rendrons à l'une de ces réunions afin d'obtenir des réponses précises sur les nuisances et surtout sur l'impact environnemental. Inutile de vous dire que nous avons voté POUR cette motion, qui va contre la création du 4^e terminal, à l'aéroport de Roissy. Ne voyez pas là une décision rétrograde allant contre-sens de l'évolution logique du trafic. Nous pensons qu'Aéroport de Paris (ADP) et la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) nous « balladent » depuis des décennies et ne respectent ni les couloirs aériens autorisés, ni les horaires de baisse de trafic la nuit. Les insomniaques pourront vous le confirmer ! Nous pensons que cette extension est l'occasion de demander une contrepartie : celle de la fermeture totale de l'aéroport de Roissy, entre 23h et 6h du matin, comme pour tous les autres aéroports européens.

Ces dernières semaines nous avons subi plusieurs épisodes neigeux et nous tenons tout particulièrement à féliciter les membres du service technique pour leur travail de déblaiement et dessalage des rues d'Ezanville. Ainsi, pour ceux ou celle qui circulaient dans d'autres communes avoisinantes, la différence était flagrante. Encore un grand bravo à eux pour leurs opérations nocturnes ou très matinales.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

7 février : démolition de l'ancien local du service Jeunesse et familles.



14 février : naturalisation d'une Ezanvilloise en préfecture en présence de Mme Malet, adjointe au Maire.



23 février : réunion publique du Grand Débat National.



CARNET

NOVEMBRE

Naissances

Simon Soleil Eudes.

Décès

Raymond Ganne

JANVIER

Naissances

Razane Bouchenna. Elias Labid.

Assya Merlin.

Décès

Roger Kanza. Bernard Lemaunier. Marcel Opsomer.

FÉVRIER

Naissances

Mila Harel Cassar.

Décès

Félix Zajac. Josette Gallinaro. Jean Georges Xima.

EN BREF ...

Horaires de la bibliothèque

La bibliothèque municipale élargit ses horaires d'ouverture au public et sera désormais ouverte le jeudi après-midi de 14 h à 17 h 50.

La Police Municipale stoppe les dégradations de véhicules sur le parking de la gare

Le 14 février dernier, la Police Municipale a procédé à l'interpellation d'un individu sur le parking de la gare, auteur de plusieurs dégradations de véhicules et de vols sur ce même parking. Les agents de la Police Municipale ont remis l'individu à la Gendarmerie d'Écouen.

Emploi : Atelier 45+ "Les réseaux sociaux"

Le Club d'entreprises Dynactive et Plaine Vallée organise un atelier 45+ sur le thème des réseaux sociaux le 15 mars de 10 h-12 h à Soisy-sous-Montmorency. À destination des personnes en recherche d'emploi de plus de 45 ans habitant le territoire, cet atelier vous permettra avec l'aide de coachs spécialisés en communication de mettre en avant votre profil professionnel sur les réseaux sociaux comme LinkedIn et Viadeo. Vous apprendrez par exemple que certains mots-clés sur votre CV et votre lettre de motivation vous permettent d'accéder à des offres d'emploi demandant des compétences précises. Vous apprendrez également les différentes fonctionnalités de ces réseaux et ce qu'il est nécessaire d'inscrire ou non sur votre profil. Les professionnels du recrutement et des réseaux sociaux vous conseillent !

Renseignements et inscription auprès de l'espace emploi de Plaine Vallée
01 34 05 18 00 / emploi@agglo-plainevallee.fr

Formation nature "Taille de rosiers"

L'association Plaine de vie organise une formation sur la taille des rosiers le vendredi 8 mars de 14 h à 17 h. Tarif : 30 euros.

Inscription avant le 21/02 au 01 39 35 27 36 formation.parnature@gmail.com

Création d'entreprise :

Atelier Créa "Comment aborder son banquier ?"

Pour mieux vous accompagner dans votre projet de création ou reprise d'entreprise, Plaine Vallée vous propose un atelier animé par une banque partenaire, membre de l'association Dynactive. Un conseiller de clientèle professionnel vous détaille les différents éléments qu'il est nécessaire de présenter lors d'une demande de financement avant création et en phase de croissance de votre entreprise. Vous obtiendrez ainsi les informations nécessaires pour que votre dossier soit traité efficacement et rapidement. Vous pourrez échanger également avec l'intervenant afin de mieux appréhender le rôle et les services que peut vous apporter une banque. **Pépinière d'entreprises de Plaine Vallée – 26 rue des Sablons à Montmagny. Ces ateliers sont proposés gratuitement par l'agglomération Plaine Vallée.**

Pour vous inscrire, contactez l'Espace Entreprendre Plaine Vallée :
0800 103 083 ou creation.entreprise@agglo-plainevallee.fr

Piscine Maurice Gigoï : Aquagym après le cancer

Tous les samedis en mars, la piscine Maurice Gigoï propose des séances d'aquagym adaptées. Ces créneaux de 16 h à 16 h 45 sont réservés aux personnes qui viennent d'être traitées pour un cancer. Les exercices pratiqués lors des séances sont validés par un masseur kinésithérapeute, spécialisé dans la rééducation après cancer. Cette activité favorise la reprise en douceur d'une activité physique. Pour s'inscrire, rendez-vous à la piscine Maurice Gigoï muni d'un certificat médical.

Tous les samedis du mois de mars – 16 h / 16 h 45

Renseignements et réservations : Piscine intercommunale Maurice Gigoï
2, rue Henry Dunant – 95460 Ezanville – Tél. : 01 39 91 39 00

Tarif : 4,50 € la séance - Température de l'eau : 31 °C

Certificat médical obligatoire

Ateliers Réforme des retraites

Monsieur le Député Da Silva, organise, en qualité d'ambassadeur de la réforme des retraites nommé par le Haut-Commissaire Monsieur Jean-Paul Delevoeye, 2 ateliers sur la 7^e circonscription du Val d'Oise.

Judi 7 mars de 20 h à 22 h, salle de l'Orangerie à Saint Brice sous Forêt

Lundi 25 mars de 20 h à 22 h, Centre Culturel de Bouffémont

Ces ateliers retraite ont pour but d'inviter tous les citoyens qui le souhaitent à donner leur opinion sur les grandes lignes de la réforme des retraites.

Accueil des nouveaux habitants

La Ville organise une réunion pour les Ezanvillois arrivés récemment (2018/2019) sur la commune le 18 mai 2019 à 10 h 00 en mairie.

Vous pouvez vous y inscrire au 01 39 35 44 12
ou par courriel à dduprey@ezanville.fr